

Les enjeux environnementaux

Lutte contre le changement climatique

La plantation de plus d'un million d'arbres participe à la lutte contre le changement climatique. En captant et en stockant le CO₂, les forêts contribuent puissamment à la régulation du climat. Comme tous les végétaux, les arbres ont la faculté de capter le dioxyde de carbone (CO₂) et de transformer les forêts en véritables "puits de carbone" : sous l'action du soleil, les molécules d'eau et de gaz carbonique sont transformées en molécules d'oxygène. Les arbres stockent durablement le dioxyde de carbone, responsable du réchauffement climatique.

Protection de la biodiversité

Grâce à la diversité des milieux, alternant boisements, lisières et clairières, l'aménagement crée toutes les conditions



favorables au maintien et au développement des espèces. La Forêt de Maubuisson s'inscrit pleinement dans un rôle de corridor écologique et prévoit les aménagements favorables aux déplacements de la faune.

Site d'expérimentation

L'un des objectifs de la plantation d'arbre est de fixer la pollution et d'éviter sa migration vers les nappes phréatiques, c'est la phytostabilisation. Parmi les essences sélectionnées par l'ONF, maître d'œuvre de la forêt, certaines assurent cette fonction, notamment le chêne. En parallèle, des expérimentations se poursuivent sur les propriétés dépolluantes et phytoextractrices d'autres essences. Le SMAPP s'est engagé dans une étude visant à atteindre les conditions optimales pour la reprise et la croissance des arbres sur la Plaine. Réalisée sur 12 hectares, cette expérimentation consiste à introduire des champignons endomycorhiziens aux pieds des plants pour favoriser le développement des racines, permettant un meilleur apport en eau et en nutriments.



CONTACT ET INFORMATIONS

Syndicat Mixte d'Aménagement
de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Hôtel du département
2 avenue du Parc CS 20 201
95 032 Cergy Pontoise Cedex
01 34 25 76 39
smapp@valdoise.fr
www.smapp-foret.fr

Membres du syndicat



Partenaires financiers



Grand mécène



Mécènes



FORÊT DE MAUBUISSON

Votre lettre info

N°3 NOVEMBRE 2023

ÉDITO

Ça pousse près de chez vous !

La progression de la Forêt de Maubuisson se poursuit année après année depuis maintenant 4 ans. À l'issue de cet hiver 2024 nous aurons au total mis en terre 575 000 plants sur 300 hectares. L'ambition du million d'arbres sera dépassée.

Mais, le réaménagement du site c'est aussi bien davantage :

- La réhabilitation des bois existants, qui commencera en 2024 par le Bois de la Garenne Maubuisson à Méry-sur-Oise et par la Butte Rouge à Pierrelaye
- La libération des terrains squattés depuis des décennies, achevée sur le secteur nord
- La protection du périmètre par des barrières et merlons
- Et prochainement la réhabilitation des chemins, la création d'aires de stationnement et la mise en place de signalétiques.

Ainsi à brève échéance, vous pourrez revenir vous promener à pied ou à vélo et observer la croissance des plants.

À plus long terme, cette forêt à deux pas de chez vous constituera un îlot de fraîcheur, une réserve de biodiversité et un puits de carbone qui bénéficieront aux générations futures.



Bernard Tailly
PRÉSIDENT
DU SMAPP



LA FORÊT DE MAUBUISSON

en quelques chiffres

1340 hectares
d'aménagement forestier



30 espèces d'arbres
sélectionnées par l'ONF



+1 million
d'arbres à planter



85 millions
d'euros d'investissement



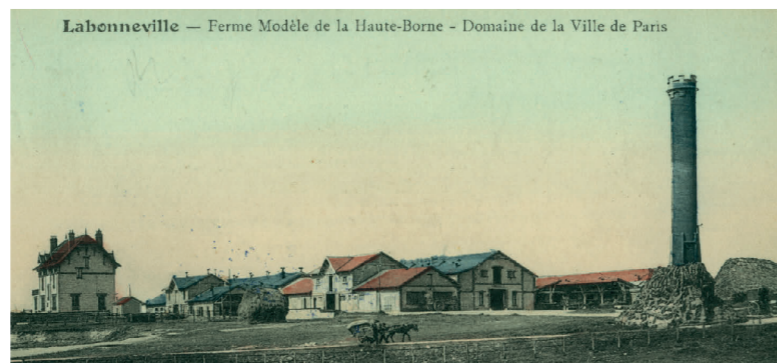
90 km
de chemins



Un peu d'histoire

L'épandage

Au XIX^e siècle, suite au vote d'une loi spécifique, la Plaine est aménagée (déboisement et défrichement de grands espaces) pour l'épandage des eaux usées de l'agglomération parisienne. À partir de l'usine élévatoire de Pierrelaye, au moyen d'un réseau de conduites et de bouches d'irrigation, l'épandage y sera pratiqué pendant une centaine d'années.



Labonneville — Ferme Modèle de la Haute-Borne - Domaine de la Ville de Paris

Le maraîchage

Ces eaux rendent les terres très fertiles et favorisent le développement d'un maraîchage particulièrement productif et varié qui contribue à alimenter les halles de Paris. Une grande ferme maraîchère moderne est bâtie dans le hameau de la Haute Borne à Méry-sur-Oise.

Et maintenant ?

Dans les années 90, des études sanitaires démontrent que l'épandage prolongé d'eaux usées a introduit dans les sols de la Plaine une teneur en ETM (Éléments Traces Métalliques) supérieure aux seuils autorisés pour les cultures destinées à l'alimentation humaine. À l'issue de nombreuses études, le projet compatible avec l'état du sol se révèle être l'aménagement d'une forêt. Le SMAPP est créé en 2014 pour mettre en œuvre ce projet exceptionnel.

Le SMAPP Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

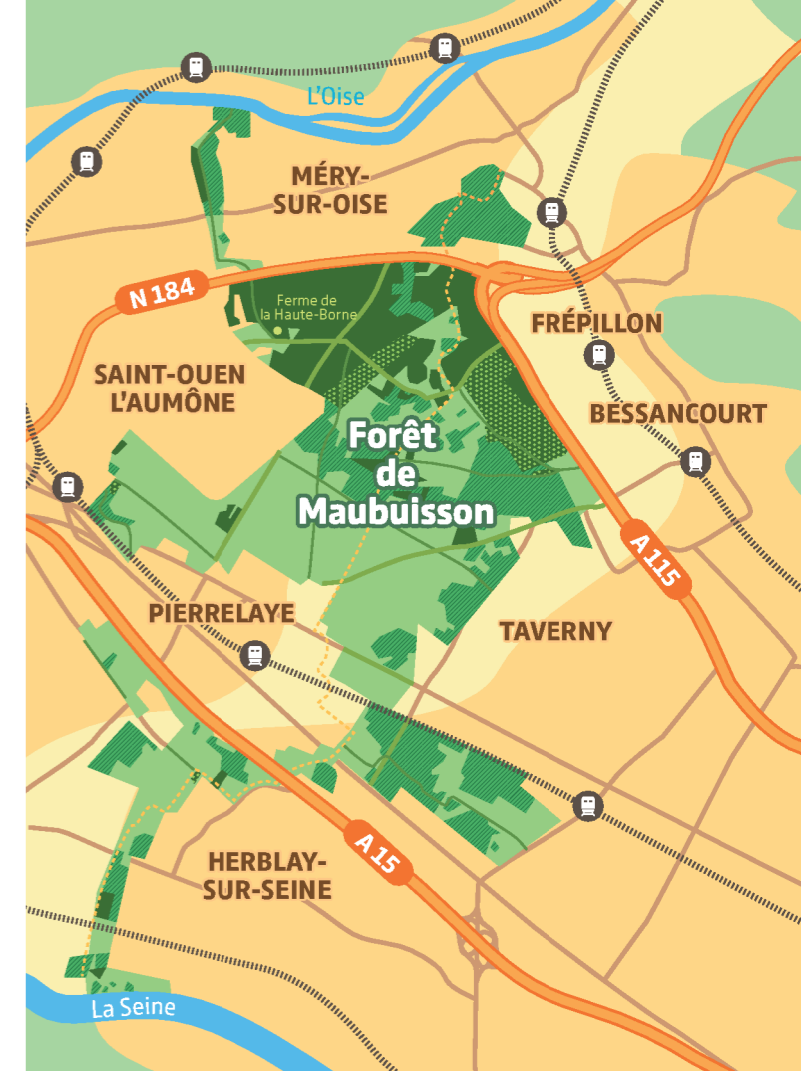
Il a été créé en 2014 pour aménager la Forêt de Maubuisson sur les 1340 hectares de la plaine dite de Pierrelaye-Bessancourt.

Ses membres sont la Région Ile-de-France, le Département du Val-d'Oise, la Communauté d'agglomération Val Parisis (Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Pierrelaye et Taverny) et les communes de Méry-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône.

Un projet emblématique

La valorisation des bois existants

Les 370 hectares de bois existants forment l'ossature de la forêt. Dans ses études, l'ONF a mis en évidence le mauvais état général de ces boisements, nécessitant une amélioration des peuplements et une gestion adaptée à leurs caractéristiques et à leur état de conservation. Une attention particulière sera portée aux boisements colonisés par des espèces exotiques envahissantes qui étouffent la végétation au sol et entravent le développement des espèces locales.



Forêt existante Plantations déjà réalisées Plantations et semis campagne 2023/2024

Une nouvelle forêt

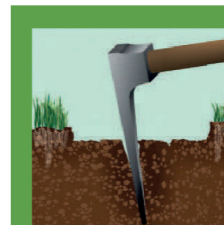
La Forêt de Maubuisson va créer de nouveaux boisements sur 590 ha d'espaces agricoles. Trente essences d'arbres ont été sélectionnées pour leur rusticité et leur adaptation aux conditions climatiques. Elles seront plantées "en mélange" pour éviter les propagations de maladies ou d'insectes ravageurs, à raison de 1000 à 2500 plants à l'hectare. La forêt est ouverte au public.



PRINCIPALES ESSENCES RETENUES

- le chêne pubescent
- le chêne sessile
- l'érable plane
- le charme
- le tilleul
- le merisier
- l'orme
- l'alisier torminal
- le cornouiller
- le cormier

Les chemins et sentiers seront valorisés et aménagés pour desservir l'ensemble du site. Des clairières d'accueil du public auront un rôle d'aire de détente, de mise en scène de points de vue ou d'espaces de loisirs.



Tous les arbres sont plantés manuellement à la houe forestière. Les plantations se font l'hiver par campagnes annuelles.



Le planteur utilise la technique de la fente en T pour préparer le sol sans le tasser ni le retourner. Ensuite il met le plant en terre en veillant à la bonne position des racines, et enfin il tasse le sol avec ses pieds.



Les plants sont protégés des lapins par une gaine qui sera retirée une fois leur croissance suffisante. Un paillage biodégradable permet de conserver l'humidité du sol et de limiter la végétation concurrente.



Les bons taux de reprise des plants (+ de 80%) confirment le choix des essences et des méthodes de plantation.